



CH-3003 Berne, OFAG, juc

Aux milieux concernés
selon liste ci-jointe

Référence: 2011-04-08/80

Votre référence:

Notre référence: juc

Personne en charge du dossier: Corinne Juge

Berne, le 14 avril 2011

Consultation sur la révision totale de l'ordonnance sur la coordination des inspections dans les exploitations agricoles (RS 910.15)

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez en annexe le projet d'ordonnance sur la coordination des contrôles dans les exploitations agricoles (OCCEA). Il s'agit de la révision totale de l'ordonnance actuelle sur la coordination des inspections (OCI).

Nous vous prions de bien vouloir nous faire part de vos remarques d'ici au

10 juin 2011.

Veillez nous faire parvenir votre prise de position par e-mail à geko.blw@evd.admin.ch, en utilisant le formulaire à disposition sur le site Internet de l'OFAG, dans la rubrique « Actualité » > « Procédures de consultation et d'audition en cours ». D'avance, nous vous en remercions.

Sans avis contraire de votre part, nous partirons du principe que vous êtes d'accord avec notre projet.

Au début du mois de mai 2011, le dossier de consultation sera également disponible en italien sur le site Internet de la Chancellerie fédérale.

Pour toute question, veuillez vous adresser à Mme Corinne Juge (tél. 031 322 84 12) ou à M. Victor Kessler (tél. 031 323 31 34).

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de l'agriculture OFAG



Christian Hofer
Sous-directeur

Annexes :

- Liste des destinataires consultés
- Commentaire concernant le projet d'ordonnance sur la coordination des contrôles
- Projet d'ordonnance sur la coordination des contrôles